

CHALLUY

Eléments du paysage à préserver

N°	Type	Localisation	Intérêt	Mode de gestion
101	Arbres de haut-jet en alignement (7)	Air du stade : en bordure du chemin rural n°19 de Gimouille à Nevers ; en limite des parcelles la Levée de Gimouille et le Champ du Crot au Chêne Appartient DDE / Voie Navigable	-Intérêt floristique -Qualifie, identifie, et valorise le site -Lien entre deux espaces bâtis	Favoriser le développement des sujets : -conserver + entretenir un alignement sur 2 (2 ^{ème} choix) ou -conserver + entretenir les plus beaux sujets de part et d'autre de la voie (1 ^{er} choix)
102	Pont en pierre	Voie communale n°7 du Mou à la Loire ; traversé du ruisseau de la Vieille Loire	-Patrimoine vernaculaire (petit patrimoine local) -Qualifie + valorise le site + identifie le cours d'eau	Conserver + entretenir en respectant les matériaux d'origine (proscrire béton + ciment + parepin / utiliser chaux + argile + pierre)
103	Mur de clôture ancien en pierre taillée apparente	Carrefour chemin rural n°16 du Mou et voie communale n°7 du Mou	Patrimoine bâti lié aux bâtiments anciens de ferme	Conserver + réhabiliter en respectant les matériaux d'origine
104	Haie bocagère petit brise vent	Chemin rural n°18 des Chaumes à l'Oie ; chemin rural n°20 dit rue des Chaumes à l'Oie	-Intérêt faunistique et floristique : corridor vert pour le passage de la faune + refuge + réserve de nourriture -Intérêt paysager : impact fort dans le paysage + identitaire	Conserver
105	Haie bocagère arborée (arbres têtards)	Chemin rural n°16 dit du Mou	-Identifie l'entrée du lieu-dit le Mou depuis la RD 976 -Intégration des bâtiments d'exploitation agricole récent en limitant leur impact visuel	Conserver
106	Mur de clôture ancien en pierre taillée apparente	Rue Louis Bonnet	-Accompagne la route -Valorise le site	Conserver + réhabiliter en respectant les matériaux.
107	Maillage arboré	Carrefour rue Louis Bonnet / rue du Clos saint Antoine	-Aménagement végétal dans un quartier où le minéral domine (bâti dense, voirie)	Conserver Ou Replanter pour valoriser l'aménagement paysager : replanter avec 4 à 5 essences arborées de taille moyenne (orme de sibérie, alisier torminal, bouleaux...) + massifs buissonnants + espace gazonné
108	Calvaire	Angle rue Louis Bonnet et de la RD 976	-Patrimoine vernaculaire -Identification du site	Conserver + mise en valeur

9	Arbres de haut-jet en alignement	Canal latéral de la Loire	-Identifie la localisation du canal -Intérêt floristique et faunistique : sujets remarquables + déplacement de la faune	
10	Haie bocagère arborée sur talus (arbres têtards)	Rue du Pavillon	-Identifie entrée du bourg ancien -Ambiance de village -Lien entre le bourg et la ferme	Conserver + entretenir
11	Haie bocagère petit brise vent	En limite de parcelle entre espace urbanisé et les Prés Rollet aux abords de la RD 976 (entre les 2 carrefours giratoires)	-Identifie la limite des espaces urbanisés -Favorise l'intégration du bâti récent en limitant l'impact visuel de celui-ci -Fait partie du maillage bocager qui permet lien entre les 2 espaces les plus urbanisés (le centre et aux abords de la RN 7)	Conserver + entretien pour ne pas dévaloriser le site
12	Haie bocagère petit brise-vent	Aux abords de la RD 976 et de l'ancien chemin de halage	-Intégration et limitation de l'impact visuel des entrepôts du Pont des Argougniaux	Conserver
13	Haie bocagère	Haies transversales entre le centre-ville et la RD 976 : -haie de part et d'autre de la voie communale entre le Pré Tartare et le Paturai des Bœufs -haie séparative entre le Champ de la Gare et les Argougneux -haie bocagère petit brise vent transversale dans les Prés Rollet	-Fait partie du maillage bocager qui permet de faire le lien entre les 2 entités du territoire communal séparées par la RD 976. -Disposition transversal par rapport à la RD 976 permet de limiter l'impact visuel de la voie et son identification à une barrière (visuel, déplacement) -Intérêt faunistique : corridor vert pour les déplacements de la faune, refuge, réserve alimentaire	Conserver Concilier aménagements agricoles et préservation des haies : conserver ou replanter en préservant l'orientation transversale pour limiter l'impact de la RD 976 et son effet « barrière ».
14	Haie bocagère petit brise vent	Limite séparative entre la parcelle agricole les Argouneaux et le quartier urbanisé + Champ de la Gare	-Intégration du bâti récent	Conserver pour celle en limite de quartier Haie transversale : dans la mesure du possible conserver, concilier aménagement agricole et préservation des haies
15	Haie bocagère petit brise vent	Quartier en alignement de la rue Argouneaux + végétation rivulaire ruisseau du Vernay	- Intégration du bâti récent avec le paysage bocager environnant - Limite l'impact visuel de la voie ferrée	Conserver haies, surtout celles transversales à la voirie et au bâti afin d'intégrer le bâti et non le souligner Ou Replanter si elles sont arrachées
16	Haie taillée monospécifique de charme	Rue des Argougneaux	-Identifie l'entrée du bourg ancien (église, cimetière) -Favorise la sécurité du cheminement piétonnier	Conserver + entretien Ou Replanter avec une haie bocagère basse (mélange espèce ornementale + locale)

17	Haie bocagère taillée	Rue du 19 Mars 1962, en limite de la parcelle du Pré des Vaches	-Accompagne la voirie -Lien avec le paysage bocager environnant	Conserver + percements si aménagements à l'avenir (2 AU) Ou Replanter haie ou espace végétalisé
18	Arbre de haut-jet isolé	Rue du 19 Mars 1962	-Intérêt floristique : sujet remarquable -Qualifie + identifie le site : localisation aux abords du canal latéral à la Loire + aux abords d'une courbe de la voirie -Essence en relation avec le canal (saule)	Conserver + entretien
19	Mur de clôture ancien en pierre taillée apparente	RN 7	-Accompagne la route -Valorise l'image du centre vue depuis la RN 7	Conserver + entretenir en respectant les matériaux
20	Mur ancien pierre taillée + enduit	Rue de la Chapelle	-Patrimoine historique -Accompagne la route + valorise la rue	Conserver + entretien avec respect des matériaux
21	Mur de clôture ancien en pierre taillée + enduit	A l'angle de la rue de la Chapelle et de la RN 7	-Accompagne la voirie -Qualifie + valorise la rue	Conserver + entretien
22	Arbres en alignement	Allée entrée du château depuis la RN 7	-Lien fort avec le château : fait partie intégrante des éléments identitaires du château	Conserver + entretien
23	Haie bocagère petit brise vent	Rue de la Chapelle	-Disposition transversale par rapport à la voirie : rupture dans l'alignement du bâti	Conserver 1 sur 2 (la plus en retrait par rapport à la RN 7) + entretien sous la forme de petit brise vent
24	Arbres de haut-jet en alignement	En limite de la parcelle le Pré de la Chapelle et du stade	-Intérêt floristique : sujets remarquables	Conserver arbres de haut-jet en limite de parcelles si aménagement de la zone 2 AU
25	Arbre de haut-jet isolé	Le Pré de la Chapelle	-Intérêt floristique : sujet remarquable -Elément identitaire + qualifie le site	Conserver + entretenir si urbanisation future (zone 1 AU)
26	Haie bocagère taillée	Rue de la Chapelle	-Accompagne la route -Insertion des futures constructions -Mélange harmonieux de la pierre (mur de tuffeau en face) et du végétal	Replanter dans le cas de l'élargissement de la voirie
27	Mur ancien pierre taillée apparente	Rue de la Chapelle (mur de clôture de ferme du château de Maucouvent)	-Patrimoine historique -Accompagne la route -Identifie + valorise la rue	Conserver + entretenir en respectant les matériaux

28	Arbres de haut-jet en alignement (4)	Entre l'église et l'école	-Accompagne le bâti (église + école) -Ambiance de village (cour d'école + arbre)	Conserver + entretien Ou si aménagement, conserver 1 à 2 sujets en limite de parcelle entre l'école et le Pré de la Chapelle
29	Mailiage arbres taillés (6)	Place de l'église	-Identifie le site -Ambiance de village	Conserver (2 ^{ème} choix) Ou au mieux Conservation des plus beaux sujets (2 à 3) afin de permettre leur développement en arbre de haut-jet
30	Parc arboré	RD 109 (Nevers/ Appremont) Rue de la Chapelle	-Patrimoine historique : Parc Choulot, paysagiste célèbre du XIX ^{ème} siècle (sujets d'arbres haut-jets remarquables, aménagements paysagers caractéristiques du conte Paul de Choulot qui aménagé différents parc dans toute la France, dont plusieurs dans le département de la Nièvre) -Identifie + valorise le domaine de Maucouvent	Conserver + entretien
31	Arbres en alignement	Route communale entre Champs des Pierres et les Boulaizes	-Accompagne la route vers habitations -Rupture dans le paysage de grandes parcelles ouvertes	Conserver Ou Si aménagement : conserver au minimum la moitié de l'ensemble des sujets, répartis de part et d'autre de la voie
32	Mur ancien en pierre taillée apparente	RD 149	-Patrimoine historique : mur de clôture de la ferme à cour fermée	Conserver + entretien avec respect des matériaux
33	Mur ancien pierre taillée apparente surmonté d'une haie taillée sur certains secteurs	Château de Vernay	-Patrimoine historique : mur de clôture de la propriété du château	Conserver + entretien avec respect des matériaux
34	Parc arboré	Château du Vernay	-Patrimoine végétal historique -Identifie + valorise le château	Conserver + entretien
35	Mur ancien pierre taillée + enduit	Hameau le Vernay	-Patrimoine historique -Valorise le bâti ancien aux abords du château + identifie sa relation avec celui-ci	-Conserver + à réhabiliter pour certains secteurs avec respect des matériaux
36	Haie bocagère libre	Limite de parcelle entre les Grandes Fretilles et la Saulaie	-Relation avec le parc arboré du château -Intégration du bâti + valorisation du site -Intérêt floristique et faunistique : corridor ver pour la faune dans un site où maillage bocager ouvert -Impact fort dans paysage car localisation sur la crête de la butte	Conservation

37	Bande boisée	Chemin rural du Vernay au Boix Communal	-Intérêt faunistique et floristique : végétation rivulaire d'une zone humide	Conserver
38	Arbres en alignement	Lieu-dit La Chaume-Milour	-Intégration des bâtiments agricoles récents (élevage) -Intérêt floristique : plantation de feuillus (et non de cyprès) qui entretiennent une relation avec les haies bocagères + ne créent pas un écran végétal qui souligne davantage le bâti	Conserver + accompagner de massifs arbustifs
39	Mur ancien en pierre taillée apparente	Lieu-dit la Chaume-Milour	-Patrimoine historique : mur de clôture d'une ancienne ferme à cour fermée	Conserver + réhabiliter avec respect des matériaux
40	Haie bocagère petit brise vent	Lieu-dit Yopson	-Intégration du bâti récent	Conserver celles en limite des parcelles bâties et agricoles (les Renardières + les Mindrins)
41	Arbres sur talus (anciens arbres têtards)	RD 148 (entre le lieu-dit Yapson et le hameau les Aglan)	-Ancien chemin : talus de terre surmonté d'une végétation arboré	Conserver
42	Arbre isolé (chêne)	Hameau des Aglan (carrefour rue du Pont Carreau et voie communale n°7 dit du Gros Bout)	-Identifie + valorise le site	Conserver + entretien
43	Rigole (fossé) boisée (frênaie...)	Rue de la Chapelle	-Petite zone humide : intérêt floristique et faunistique + -Intérêt esthétique : espace vert arboré dans un espace qui serait à l'avenir si aménagement de la zone 2 AU essentiellement bâti : création d'une rupture dans le paysage	Conserver Suggestion : pourrait servir d'espace de collecte des eaux pluviales
44	Alignement arboré	Entre le château et la zone artisanale du Pont des Argouniaux	-Intérêt faunistique (corridor vert pour le passage de la faune) et floristique -Intérêt patrimonial : lien fort avec le château (lien entre celui-ci et le canal)	Conserver